

Interpellation: Construction d'un nouveau parking souterrain:

Le programme de législature déposé par l'actuelle municipalité indiquait (p. 7) « *Le projet de construction d'un nouveau parking souterrain pourrait être relancé durant cette législature* ».

Je me permets d'interpeller la municipalité à ce sujet afin

- Qu'elle nous communique l'état d'avancement de ses réflexions
- De savoir dans quelle mesure le cadre législatif en vigueur lors du projet de parking des « Jardins du Château » l'est encore actuellement; si des contraintes additionnelles se sont ajoutées, de quel ordre sont elles?
- De comprendre quelles sont les éventuelles implications de la re-qualification de la RC 780 sur la réalisation d'un futur projet à l'endroit prévu pour le projet des parking des « jardins du Château »
- De connaître les éventuels autres emplacements envisagés pour un tel nouveau parking.

Guy Wolfensberger, Lutry le 23.3.2026

